SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (*)

1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

35-813-01 Belovagló

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Dresseur de cheval

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- choisir les aliments pour chevaux et définir leur ration apte aux espèces sous formation et aux chevaux de sports éduqués à de différents niveaux;
- organiser et assurer l'activité phyisque quotidienne des chevaux;
- préparer, surveiller et entretenir les outils et les bourrelleries liés à l'activité physique des chevaux;
- préparer les cheval aux représentations, examens et enchères;
- préparer le cheval à l'utilisation à longe, à la selle;
- échauffer, marcher les chevaux de sports à de différents niveaux à longe, échauffer à la selle et faire de l'équitation préliminaire;
- éduquer le poulain à la selle jusqu'au niveau débutant;
- exécuter le programme de dressage à classe légère et de saut d'obstacles;
- participer à des équitations de terrain et sauter par dessus des obstacles;
- exécuter des tâches liées à la construction des pistes de course de chevaux.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

6121 Éleveur de bovins, équins, porcs et ovins

(*) Note explicative:

Ce document vise a compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative a la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/

©European Communities 2002 ©

MINTA

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat

Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat

Ministère du développement rural

Niveau du certificat (national ou international)

Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):
35 Qualification additionnelle complétant la qualification professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, basée sur la qualification professionnelle nécessitant l'achèvement du cycle de scolarité primaire et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.

Code ISCED2011:
3

Niveau du CNCP de la Hongrie:

Niveau du CEC:

Echelle de notation/Exigences aux examens

Echelle pentatonique:
5 très bien
4 bien
3 moyen
2 passable
1 insuffisant

Mention de série du certificat: PT K

son numéro d'ordre: 123456

Date de délivrance du certificat: 2023.10.02

Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.

Épreuve orale	Connaissances théoriques relatives au dressage	5	30.00
Épreuve pratique	Présentation des activités relatives au dressage	5	70.00
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe expressé en note		5	

Accès au niveau d'éducation/formation suivant

A l'enseignement secondaire

Accords internationaux

Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle

Base légale

Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle
Exigence professionnelle et d'examen établie par l'Arrêté n° 41/2013 (V. 28.) du Ministère du développement rural.

MINTA

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 20 % Pratique: 80 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1 an

Niveau d'entrée requis:

- Niveau d'équitation conforme au moins au niveau de l'examen relatif à la permission de participation à des compétitions du saut d'obstacles,
- 34 621 02 Palefrenier

Modules d'exigences professionnelles:
11018-12 Tâches liées au dressage du cheval

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET

MINTA